

Actualité Arras

Zones 30 : Droit au vélo rassure

dimanche 21.03.2010, 05:02 - La Voix du Nord

| À CONTRE-SENS |

La nouvelle zone 30 et la possibilité pour les cyclistes de rouler à contre-sens génèrent des inquiétudes. ...

Pour beaucoup, cela ne fait aucun doute, il y aura des accidents. Une idée reçue à laquelle les membres de l'association Droit au vélo (ADAV) ont décidé de tordre le cou. Pour eux, voitures et vélos peuvent cohabiter.

« C'est vrai qu'il peut y avoir une certaine appréhension, reconnaît Olivier Jandot, responsable de l'antenne arrageoise de l'association. Mais il y a une bonne visibilité. Si les deux serrent à droite et respectent la limitation, il n'y a aucun danger. » Ces militants de la bicyclette ont donc enfourché leurs engins, samedi matin, pour répandre la bonne parole dans les rues d'Arras.

Si l'inquiétude n'est pas à l'ordre du jour, pas question non plus de verser dans l'angélisme : « Il y a encore pas mal d'améliorations à apporter, notamment sur la sortie du contre-sens, rue des Trois-Visages. » Quant à la signalisation, « pour l'instant, c'est le minimum légal ». L'ADAV doit rencontrer prochainement les services techniques de la ville pour leur faire part de ses suggestions.

« On attend aussi de la municipalité qu'elle utilise les moyens de communication dont elle dispose pour informer la population, poursuit Olivier Jandot. Il faut aller dans les écoles, profiter des moyens d'affichage... Pour l'instant même les piétons sont surpris. » •

ANTOINE VAAST